

Expérimentations sur primates : la règle des 3R perfectionnée

4 octobre 2016



Le Réseau de Centres de primates européens EUPRIM-NETII fait avancer la règle des 3R pour les primates, afin de limiter et d'encadrer au mieux l'expérimentation sur ces espèces. Différentes mesures ont été mises en place.

Élaborée en 1959, la [règle des 3R](#) régit les expérimentations animales dans la recherche scientifique, en Europe et en Amérique du Nord. Les [3R](#) signifient en anglais "replacement, reduction, refinement", c'est-à-dire **remplacement, réduction et amélioration**. En clair, il s'agit dans la mesure du possible de remplacer les modèles animaux in vivo par d'autres modèles, de réduire le nombre d'animaux utilisés et d'améliorer leurs conditions de vie.

Des mesures pour renforcer l'éthique dans l'utilisation des primates pour la recherche

Financé par l'Union Européenne, le réseau de centres européens sur les primates [EUPRIM-NETII](#) vise à faire avancer la règle des 3R sur les primates non humains (PNH). Dans son dernier rapport, EUPRIM-NETII détaille les nouvelles mesures mises en place dans ce sens.

Ainsi, comme l'exige la nouvelle directive européenne sur la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques, **des formations pour tous les employés, des soigneurs animaliers aux vétérinaires et aux scientifiques ont été données**. L'imagerie non-invasive, la biologie des primates ou encore leur comportement font partie des thèmes qui y ont été abordés. [Les huit conférences proposées](#) dans les formations ont été traduites en six langues européennes.

Dans le cadre du précepte de remplacement de la règle des 3R, les chercheurs ont également développé des technologies in vitro prometteuses. Des méthodes de cultures cellulaires dissociées ont été notamment mises au point pour obtenir plus de cellules pour la recherche. Les biobanques, qui fournissent des échantillons biologiques, constituent une autre approche pour diminuer le nombre de primates utilisés dans les expériences. La biobanque du réseau EUPRIM-NETII a ainsi fourni l'accès à des matériaux biologiques provenant de PNH à différents projets de recherche.

S'il semble encore difficile de se passer des primates non humains dans la recherche biomédicale, les efforts d'EUPRIM-NETII permettront au moins de s'assurer que les expérimentations sur primates seront menées avec le plus d'éthique possible.

Hélène Bour

En savoir plus :

<https://cordis.europa.eu/project/rcn/97373/reporting/en>

Virtual tour du DPZ

<http://www.dpz.eu/en/info-center/media-center/virtual-tour.html>